

2024/02/0
DK

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 9 avril,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 22 mars,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Catherine WILLE, Corinne LEFEBVRE, Aline SZYMCZAK et Monsieur Robert UNTERFRANC, absents excusés,
Monsieur David GUIDE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Établissement d'un mandat administratif pour le remboursement d'un sinistre rue de l'Abbaye

Les membres du Conseil Municipal sont informés qu'une demande de prise en charge des dégâts occasionnés sur son véhicule a été transmise le 15 février dernier par un automobiliste, à la suite d'un passage sur un nid de poule, rue de l'Abbaye.

Que ce nid de poule se trouvant côté Loison-sous-Lens, au droit des Etablissements Leclerc, la responsabilité de la Commune est entièrement engagée.

Que le montant des réparations s'élève à 378,45 €.

Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- D'autoriser Monsieur le Maire à émettre un mandat administratif d'un montant de 378,45 € au profit de Monsieur Patrick POUCHAIN demeurant à Harnes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 15 avril 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216205237-20240409-del-090424-080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

